

Concours FL, France Langue, Aleph-Écriture autour du livre "Le Petit Prince" d'Antoine de Saint-Exupéry

Article 1 – Objet du concours

Le concours de textes organisé par **FL, France Langue, Aleph-Écriture** dans le cadre de son partenariat avec **Rencontre des Auteurs Francophones** est destiné à favoriser l'apprentissage de la langue française chez ses étudiants et/ou participants aux ateliers. Ecrits en langue française autour de la thématique du Petit Prince, le concours distinguera le meilleur texte pour publication dans le recueil qu'éditera son partenaire du concours, Rencontre des Auteurs Francophones, et offrira un bon cadeau respectivement aux trois meilleurs textes (dont celui choisi pour la publication).

Article 2 – Thème du concours

Le thème de ce concours est « Le petit Prince ».

Nous vous proposons cet été d'écrire un texte : une nouvelle, un poème, une lettre ouverte, etc. autour du thème du Petit Prince. Le texte devra faire au maximum 5000 signes espaces inclus.

Article 3 – Dates du concours

Le concours est ouvert sur notre plateforme teams à partir du **27 juin 2022** et le dépôt des textes est ouvert jusqu'au **18 août 2022 à minuit**.

Les résultats seront communiqués par mail le 5 septembre aux trois lauréats.

Article 4 - Frais d'inscription

Participation : 20 euros (vingt euros).

Article 5 – Prix décernés

Le texte sélectionné sera publié dans le recueil de textes édité par Rencontres des Auteurs Francophones, en vue de la tenue de ses événements du 22 novembre 2022 à New-York, ainsi que lors du Festival des Auteurs Francophones à Miami les 18, 19 et 20 novembre 2022, à la Maison de la France & de l'Europe qui met également le Petit Prince à l'honneur.

1^{er} prix : publication dans le recueil de textes édité par *Rencontre des Auteurs*

Francophones et bon-cadeau de 250 euros à valoir sur l'inscription à un stage Aleph-Écriture

2^{ème} prix : bon-cadeau de 150 euros à valoir sur l'inscription à un stage Aleph-Écriture

3^{ème} prix : bon-cadeau de 100 euros à valoir sur l'inscription à un stage Aleph-Écriture

Article 6 - Annonce des résultats

Les résultats seront communiqués au lauréat le **19 septembre par mail**.

Article 7 – Modalités de participation au concours

Les textes seront rédigés en français. Ils comprendront 5 000 signes maximum (espaces compris), en adoptant le format suivant : police Arial, taille 12, interligne 2.

Chaque texte devra comporter un titre, inclus dans le document, ainsi que le nom de son auteur ou son pseudonyme. Il devra être déposé sur la plateforme Teams dédiée. Les participants doivent s'inscrire et s'acquitter des frais de participation de 20 € par le biais de ce [formulaire](#).

Chaque participant ne peut envoyer qu'un seul texte. Celui-ci devra être écrit en français. Le texte proposé ne devra pas avoir antérieurement fait l'objet d'une publication à compte d'éditeur, ni été antérieurement primé par un autre jury, ni faire l'objet d'un contrat d'édition à venir.

Article 8 – Participants

Ce concours est ouvert à tout candidat âgé de 18 ans au minimum (quel que soit son lieu de résidence et sa nationalité), à l'exception des salariés de la société Aleph-Écriture, France Langue et FL, des membres du jury et de leur famille.

Article 9 – Inscription au concours

L'inscription se fait via le formulaire dédié au concours où le participant renseigne ses nom, prénom et adresse e-mail et s'acquitte des droits de participation de 20 euros (vingt euros). L'équipe de FL, France-Langues lui créera alors sous 48h (hors week-end) un compte Microsoft pour accéder à la plateforme Teams, et rejoindre l'espace du concours Petit Prince, où il pourra publier son texte.

Article 10 – Sélection

Le jury sera attentif aux critères suivants : le respect du thème, du format, le style et la qualité de l'écriture.

Le jury retiendra 1 texte à l'issue de la date limite d'envoi du 18 août 2022.

Article 11 – Composition du jury

Le jury du concours sera composé de membres du groupe FL.

Article 12 – Droits

Les auteurs participants restent propriétaires de leur œuvre, ils cèdent à FL France Langue et Aleph-Écriture et Rencontre des Auteurs Francophones les droits non exclusifs d'impression, de reproduction, de représentation et d'exploitation de leur texte sous forme de représentation papier, numérique et de lecture publique. La cession est consentie pour la durée de propriété littéraire et artistique fixée par la loi française.

Les textes sont écrits par les participants au concours pour ce livre. L'auteur pourra l'utiliser pour sa communication personnelle, mais il ne pourra pas l'utiliser dans une autre publication sans accord préalable de Rencontre des auteurs Francophones.

Les auteurs ne peuvent demander aucune rémunération, ni pourcentage sur les ventes. Tous les éventuels bénéfices iront à Rencontre des Auteurs Francophones pour couvrir les frais d'impression des livres offerts tout au long de l'année. Si le livre est ensuite mis en vente sur la plateforme Rencontre des Auteurs Francophones aux États-Unis puis sur d'autres plateformes en ligne, les auteurs renoncent à leurs droits de rémunération et de leur pourcentage sur les ventes pour couvrir les frais de parution et de communication, en échange du fait qu'ils disposent d'une belle visibilité pour leur texte et qu'il s'agit d'une action de sensibilisation à la langue française à l'étranger. Tout litige ou réclamation sur ce point devra être porté à la connaissance de l'éditeur en charge de la publication Rencontre des Auteurs Francophones. La responsabilité de l'exécution du contrat d'édition ne saurait être recherchée du côté de France Langue, FL, ou Aleph-Écriture, étant entendu que France Langue, FL et Aleph-Écriture renoncent à tous leurs droits d'éditeur au profit de Rencontres des Auteurs Francophones, l'éditeur de la publication « Hommage au Petit Prince par les écrivains de Rencontre des Auteurs Francophones ».

Les auteurs garantissent les organisateurs et le jury de l'originalité de leurs œuvres; en garantissent la jouissance entière et libre de toutes servitudes, notamment tout ce qui peut tomber sous le coup des lois et dispositions relatives à la diffamation, à la vie privée et à la contrefaçon.

Article 13 : Informations nominatives

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n° 78-17 dite « Loi Informatique et Libertés », tout participant est informé de ce que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour sa participation au présent jeu et font l'objet d'un traitement informatique.

Le participant est informé qu'il bénéficie d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles le concernant. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite en contactant France Langue, FL, Aleph-Écriture au 40, boulevard de la République - 78000 Versailles.

Les personnes qui exerceront leur droit de suppression des données les concernant avant la clôture du concours seront réputées renonçant à leur participation.

Article 13 – Acceptation des clauses du règlement

Le seul fait de poser sa candidature au concours implique l'acceptation intégrale de son règlement.